

4. Engagement à l'échelle mondiale et politiques stratégiques (1 558,5 millions de dollars)

Cette activité de programme définit la politique de développement international mise en œuvre au Canada et ailleurs dans le monde à l'appui des orientations stratégiques de l'ACDI, ainsi que les objectifs et les engagements plus larges du Canada en matière d'aide internationale. En 2011-2012, l'ACDI a continué de mettre en œuvre les objectifs de sa stratégie sur l'efficacité de l'aide multilatérale et des stratégies institutionnelles connexes pour ses 18 principaux partenaires multilatéraux. Voici les principaux résultats associés à cette activité de programme :

- **Commission de l'information et de la responsabilisation pour la santé de la femme et de l'enfant des Nations Unies :** Grâce à l'appui du Canada et à la coprésidence du premier ministre Harper, la Commission a établi un cadre de responsabilisation multipartite et a formulé dix recommandations pour améliorer la surveillance, à l'échelle des pays et du monde, des résultats et des ressources relatives aux dépenses visant la survie des mères et des enfants. En collaboration avec d'autres gouvernements, des institutions multilatérales et des organisations de la société civile, le Canada a proposé une nouvelle méthode pour faire le suivi des dépenses en santé des mères, des nouveau-nés et des enfants et en santé génésique engagées par les partenaires du développement, et pour préparer des rapports à cet égard.
- **Nutrition :** Le Canada joue un rôle de chef de file dans le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) depuis 2009. Ce mouvement a pour but d'intensifier les efforts des gouvernements nationaux et d'autres intervenants, y compris plusieurs organisations des Nations Unies, pour mettre fin à la malnutrition. Dans le cadre de sa contribution à ce mouvement, le Canada appuie l'initiative REACH pour la santé communautaire en Afrique de l'Est, un partenariat d'organismes multilatéraux qui renforce la capacité des pays d'intensifier les interventions nutritionnelles et d'intégrer la nutrition dans des secteurs pertinents, tels que la santé, l'agriculture et l'éducation.
- **Efficacité de l'aide :** En novembre 2011, la ministre de la Coopération internationale a dirigé une délégation canadienne dans le cadre du Quatrième Forum de haut

niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Busan (Corée du Sud). Au Forum, le Canada a mis de l'avant la nécessité de recentrer le dialogue concernant le développement sur les résultats et la responsabilisation. En outre, il a souligné son rôle de chef de file dans l'accroissement de la responsabilisation dans le secteur de la santé au moyen de l'Initiative sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, mise sur pied dans le cadre du Sommet du G8 à Muskoka, et de la Commission de l'information et de la responsabilisation pour la santé de la femme et de l'enfant. Ce forum a débouché sur le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, un accord international qui précise les principes fondamentaux d'un développement efficace et prévoit un engagement à établir un partenariat mondial entre de multiples intervenants.

- **Transparence et responsabilisation :** L'ACDI prend d'importantes mesures pour donner aux Canadiens un meilleur accès aux données et à l'information. Son portail de données ouvertes, lancé en juillet 2011, donne accès à une mine de renseignements sur les activités de l'ACDI, sous forme d'ensembles de données et dans des formats lisibles par machine. Le portail facilite aussi l'accès aux stratégies-pays, aux évaluations, aux vérifications, aux rapports statistiques et aux rapports sur les résultats annuels de l'ACDI. De plus, en novembre 2011, l'ACDI est devenue membre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, une norme qui accroît la gamme de renseignements publiés par les donateurs.
- **États fragiles ou touchés par un conflit :** L'ACDI a contribué au *Rapport sur le développement dans le monde 2011 : Conflits, sécurité et développement*, publié par la Banque mondiale, en accordant des fonds et en participant à des discussions en tables rondes. L'ACDI a également été en mesure d'accroître l'efficacité des efforts du Canada en matière de coopération pour le développement en collaborant avec des organisations multilatérales et internationales afin d'obtenir des résultats de développement. De plus, l'ACDI a accru l'efficacité des investissements qu'elle a réalisés en collaboration avec ses partenaires multilatéraux.